



**ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS**

REDACTION

Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
TEL. 345 61 32

ADMINISTRATION

avenue Em. Bossaert 38 - 1080 Bruxelles - Tél. 425 04 76
CCP 000-0213393-90 «LE CHASSEUR ARDENNAIS» 1080 BRUXELLES

VINKT - 30 MAI 1976

Trentième pèlerinage des Chasseurs Ardennais



Le dimanche 30 mai, nous nous rendrons à Vinkt pour la trentième année consécutive, afin de commémorer le souvenir de tous nos morts de la bataille de la Lys et des civils martyrisés par l'armée allemande.

Le matin, sera inaugurée une «rue des Chasseurs Ardennais» («Ardense Jagersstraat»). On trouvera tous les détails à l'intérieur de ce bulletin, ainsi que le début de l'historique des combats livrés, le 25 mai 1940, à Vinkt, par le III^e Bataillon du 1^{er} Chasseurs Ardennais.

25 Avril - Congrès national à Erezée

LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS LOCALES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT D'HONNEUR : Général-major e.r. Lucien CHAMPION
Boulevard du Souverain 213 — 1160 Bruxelles

PRESIDENT NATIONAL
et Rédaction du bulletin :
Albert HUBERT
R. Gabrielle 59, Bte 2 - 1180 Bxl
Tél. : Privé : (02) 345 61 32
Bureau : (02) 219 44 50
(Extens. 249, 250 ou 224)

SECRETARE NATIONAL :
Victor ROBERT
Drève des Etangs 26
1930 Linkebaek
Tél. (02) 359 26 09

TRESORIER
NATIONAL - ADJOINT :
Charles GRIMONSTIER
Rue de Viville 41, 6700 Arlon
Tél. (043) 21 14 68

Colonel e.r. André LALIERE
Chaussée de Bruxelles 6
1410 Waterloo
Tél. (02) 354 93 83
Colonel e.r. René MOINY
Rue Petite 29, 5340 Geaves
Tél. (083) 67 72 18

VICE-PRESIDENTS
NATIONAUX :
Robert LEPAGE
6741 Vance
Tél. (063) 45 51 76

SECRETARE
NATIONAL - ADJOINT :
François GUIOT
Boulevard Lambertont 250
1030 Bruxelles
Tél. (02) 216 45 73

ADMINISTRATEURS :
Administrateur du bulletin :
Lieut.-Colonel Albert RENSON
Avenue Emile Bossart 38
1050 Bruxelles
Tél. (02) 425 04 76

Délégués des sections :
Emile ANSEIME (Huy)
René AUTEPPHENNE (Virton)
Roscius CATIN (Vielsalm)
Emile COLSON (Bertrix)
Eugène DEVOGHEL (Liège)
Gaston EPPE (Etalle)
Georges GILSOUL (Namur)
Albert GUSTIN (Brabant)
Yvon LOMRE (Erezée)
Jacques MAUS de ROLLEY (Bastogne)
Joseph MOUZON (Neufchâteau)
Joseph SCHMITZ (Arlon)
Leon SPOIDENNE (Athus)
Donia WIDART
5395 Chevotagne (Sect. Houffalize)
Tél. (083) 21 17 50

Joseph ANDRE
Brisy - 6673 Cherain
Tél. (080) 51 73 73
Jean GOFFART
Rue des Près 5, 6900 St-Hubert
Tél. (061) 61 19 56
René PIEDBOEUF
Rue des Rieux 53
4220 Jemeppe-sur-Meuse
Tél. (041) 33 26 45

TRESORIER NATIONAL :
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171
6700 Arlon
Tél. (063) 21 43 13

C.C.P. du bulletin « Le Chasseur Ardennais » : 000-0213393-90
Administrateurs-conseillers :
Col. BEM hon. Jean BORGNIET
Square des Latins 60 - Bte 7
1050 Bruxelles
Tél. (02) 649 88 59

C.C.P. de la Fraternelle :
000-0344969-37

SECTIONS REGIONALES

ARLON
C.C.P. 000-0980849-82
Président :
Joseph SCHMITZ
Rue des Espagnols 5, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 59 83
Secrétaire :
Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Attert
Tél. (063) 21 19 81 (privé)
Tél. (063) 21 48 61, ext. 265 (bur.)

Secrétaire-Trésorier :
Yvon LOMRE
Rue du Noyer 87
1040 Bruxelles
Trésorier :
Auguste COLLE
Rue de Noyet 87
1040 Bruxelles

Secrétaire-Trésorier :
Roger REUMONT
Rue Elise 85, 1050 Bruxelles
Tél. (02) 648 83 04
Trésorier :
Auguste COLLE
Rue de Noyet 87
1040 Bruxelles

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT
C.C.P. 000-0715193-12
Président :
Joseph MOUZON
Place Ch. Bergh 6
6620 Neufchâteau
Tél. (061) 27 73 13
Secrétaire-Trésorier :
Théo LEDENT
Route de St-Pierre 11
6600 Libramont
Tél. (061) 22 24 77

EREZEE
C.C.P. 000-0818871-94
Président :
Yvon LOMRE
Rue des Combattants, 5460 Erezée
Tél. (084) 47 70 23
Secrétaire-Trésorier :
Joseph BAUDOIN
Rue de l'Ourthe 96
5400 Marche-en-Famenne
Tél. (084) 31 16 19

Secrétaire-Trésorier :
Yvon LOMRE
Rue des Combattants, 5460 Erezée
Tél. (084) 47 70 23
Trésorier :
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 43 13 (privé)

Secrétaire-Trésorier :
Emile ANSEIME
Rue Sainte-Yvette, 109, 5200 Huy
Tél. (085) 21 25 43
Secrétaire-Trésorier :
Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 3250 Anthelt
Tél. (085) 21 46 88

SAINT-HUBERT
C.C.P. 8001.73
Président :
Jean DOM
6904 Lorcay-Arvilla
Tél. (061) 61 10 67
Secrétaire-Trésorier :
Lucien SCHILTZ
Route de Poix 23
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 11 32

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE
C.C.P. 000-0701206-90
Président :
Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Tél. (063) 37 61 98
Secrétaire :
André PERIN
Rue de l'Athénée 6, 6790 Athus
Trésorier :
Jean MARTIN
Rue des Acacias 3, 6790 Athus
Tél. (063) 37 70 77

Secrétaire-Trésorier :
Léon POSTAL
6735 Fratin (Ste-Marie e/Semois)
Tél. (063) 45 51 87
Trésorier :
R. CLAUSSÉ
6742 Chantemelle

LIEGE - VERVIERS
C.C.P. 000-0900416-62
Président :
René PIEDBOEUF
Rue des Rieux 53
4220 Jemeppe-sur-Meuse
Tél. (041) 33 54 89
Secrétaire :
Jules BARLET
Quai de la Dérivation 43A, Bte 42
4020 Liège
Tél. (041) 43 34 79
Trésorier :
Eugène DEVOGHEL
Quai de l'Ourthe 4, 4020 Liège
Tél. (041) 43 29 46

SAINT-HUBERT
C.C.P. 8001.73
Président :
Jean DOM
6904 Lorcay-Arvilla
Tél. (061) 61 10 67
Secrétaire-Trésorier :
Lucien SCHILTZ
Route de Poix 23
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 11 32

BASTOGNE - MARTELANGE - SIBRET
C.C.P. 000-0240928-77
Président :
J. MAUS de ROLLEY
6653 Longchamps
Tél. (062) 21 21 10
Secrétaire-Trésorier :
Victor LEFEBVRE
Rue de Neufchâteau 168
6650 Bastogne
Tél. (062) 21 13 64

Secrétaire-Trésorier :
Léon POSTAL
6735 Fratin (Ste-Marie e/Semois)
Tél. (063) 45 51 87
Trésorier :
R. CLAUSSÉ
6742 Chantemelle

MARCHE-EN-FAMENNE
C.C.P. 000-0325567-35
Président :
Désiré PIRLOT
Rue de Hollogne, 5406 Wehe
Tél. (084) 31 16 84
Secrétaire-Trésorier :
Marcel DEVILLE
Thier des Corbeux 17
5420 Marche-en-Famenne
Tél. (084) 31 16 27 (après 17 h)

VIELSALM
C.C.P. 8709.75
Président :
Roscius CATIN
Rue des Combattants 8
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 64 77
Secrétaire :
Joseph HAIDON
Rue Ruxthial 15, 6688 Liernaux
Trésorier :
Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 67 45

BERTRIX
C.C.P. 000-0360547-16
Président :
Edouard KLELS
Grand-Place 22, 6800 Bertrix
Tél. (061) 41 13 89
Secrétaire-Trésorier :
Emile COLSON
Grand-Place 31, 6800 Bertrix
Tél. (061) 41 10 76

Secrétaire-Trésorier :
Léon POSTAL
6735 Fratin (Ste-Marie e/Semois)
Tél. (063) 45 51 87
Trésorier :
R. CLAUSSÉ
6742 Chantemelle

NAMUR
C.C.P. 3640.57
Président :
Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 511 42 00 (heures de bur.)
Secrétaire-Trésorier :
Léopold MISSON
Rue de l'Eglise 6, 5820 Spy
Tél. (071) 78 57 60

VIRTON
C.C.P. 000-0729100-48
Président :
René AUTEPPHENNE
Champi 24, 6765 Dampicourt
Tél. (063) 37 77 18
Secrétaire-Trésorier :
Paul TALBOT
Rue du 113e RIF 114
6758 Signeux-Bled

BRABANT
C.C.P. 000-0352242-35
Président :
Albert GUSTIN
Av. de la Brabançonne 80B, Bte 20
1040 Bruxelles
Tél. (02) 735 04 05

Secrétaire-Trésorier :
Léon POSTAL
6735 Fratin (Ste-Marie e/Semois)
Tél. (063) 45 51 87
Trésorier :
R. CLAUSSÉ
6742 Chantemelle

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS
BFS 14 - 4090 FBA - C.C.P. 8223.03
Président :
Adjudant-chef retraité
Robert MOTTE
Secrétaire-Trésorier :
Adjudant Marcel LEURIS

HOUFFALIZE
C.C.P. 000-0762137-08
Président :
Joseph ANDRE
Brisy, 6673 Cherain
Tél. (080) 51 73 73

Communications du Président

CE NUMERO

Une fois de plus, le nombre de pages prévu, pour ce numéro, par notre planification budgétaire s'est avéré très insuffisant pour couvrir toute la matière que j'aurais souhaité y placer et pour me permettre de la présenter de façon plus aérée. La folle montée des prix — qui se poursuit — dans l'industrie graphique en est la cause. On doit bien se pénétrer du fait que la situation s'est totalement modifiée en quelques années, et que nous ne pourrions sans doute jamais retourner à nos bulletins copieux d'il y a trois ou quatre ans, à moins d'augmenter considérablement les cotisations... ou qu'une manne providentielle ne nous échoie.

Il est cependant réconfortant de communiquer que nous avons constitué une réserve qui doit nous permettre de poursuivre, au rythme actuel, pendant plusieurs années, c'est-à-dire en principe : un numéro de 32 pages, un de 24 et deux de 16 pages. Ne craignant pas plus que Mohammed Ali d'être taxé de présomption, nous osons écrire que tel qu'il se présente actuellement, notre bulletin reste le plus beau...

Nous commençons la publication de la liste officielle de nos morts. Elle est susceptible d'être complétée, mais elle se limite à ceux qui sont tombés en mai 1940 ou sont décédés dans les jours proches, des suites de leurs blessures. Il faudrait, bien sûr, y ajouter ceux qui, par la suite, sont morts de leurs blessures après de longues souffrances, ou ont disparu dans les camps de prisonniers de guerre ou de prisonniers politiques, ou encore, qui sont tombés dans la Résistance : ils ont au nombre de plusieurs centaines.

EREZEE

Le président Lomré et ses amis, pleins d'audace et de courage, se sont attachés à miteronner un programme extrêmement fourni et équilibré pour notre congrès national du 25 avril.

Erezée comptant à peine plus de sept cents habitants, il était exclu d'y trouver un local susceptible de réunir tout le monde pour le banquet. Alors, comme la section organisatrice tenait à ce que nous demeurions à Erezée et que nous soyons casés tous ensemble, elle n'a pas hésité à se lancer dans l'aventure consistant en l'érection d'un grand chapiteau où nous nous trouverons tous réunis, même si nous sommes un millier, et où il y aura même une piste de danse pour les amateurs.

Sans doute, quelques-uns seront-ils tentés de rechigner en présence du coût du repas. Précisons que le prix officiel est de 400 F, mais qu'en plus du subsidie accordé à la section pour l'organisation, la caisse nationale interviendra pour 25 F par participant, ce qui ramène le montant par personne de la souscription à 375 F. Il ne faut pas perdre de vue que les prix ont doublé ces dernières années, et que quand nous ne pouvons pas bénéficier d'un établissement militaire ou scolaire et que nous sommes obligés de passer par une entreprise privée, il faut accepter les prix du marché, surtout que nos « sangliers » sont fort dignes d'Obélix, tant pour le solide que pour le liquide ! Et puis, que représente un billet de 100 F de plus pour se retrouver dans l'ambiance sans pareille de nos retrouvailles amicales ?

Rendez-vous donc à Erezée le 25 avril, à partir de 9 h 30. L'accès est facile, à environ un quart d'heure de Marche-en-Famenne.

VINKT

Victime des fusions, Vinkt va se retrouver, le 1er janvier 1977, englobé dans le grand Doizée. En outre, cette année, ce sera le trentième pèlerinage des Chasseurs Ardennais dans cette bourgade à laquelle nous liant tant de souvenirs.

Pour marquer cet anniversaire, les cérémonies revêtiront un caractère particulier. Elles commenceront à 11 heures, le dimanche 30 mai, par l'inauguration de la « Ardense Jagersstraat » à savoir l'ancienne

« Molenstraatje 1 » qui joua un rôle important dans la bataille pour Vinkt : c'est là que le commandant Dhuren établit son PC, le 25 mai ; c'est dans cette rue et sa proximité — notamment le couvent — que les Cies Lamborella et Laurent, et les T 13 du lieutenant Franckx du 3 ChA, ont si bien résisté à tous les assauts.

Ensuite, nous demeurerons tous à Vinkt pour le déjeuner et les cérémonies de l'après-midi.

HOMMAGE AU ROI

Dans les mois qui viennent, de nombreuses cérémonies seront organisées à travers tout le pays, afin de célébrer les vingt-cinq ans de règne de S.M. le Roi Baudouin. Celui-ci, dans la ligne de ses prédécesseurs, s'acquitte avec une haute conscience de son éminente charge, et ce, dans des circonstances particulièrement difficiles. Les anciens combattants doivent être parmi les plus ardents à lui témoigner leur sympathie en participant aux manifestations en son honneur et, pour ceux qui le peuvent, en souscrivant à la « Fondation roi Baudouin pour l'amélioration des conditions de vie ».

Le samedi 12 juin, le Roi accomplira une visite officielle à Arlon. Monsieur le gouverneur Brasseur souhaite vivement que les Chasseurs Ardennais soient associés à l'hommage du Luxembourg. Des détails seront fournis par la suite, notamment lors de notre congrès. L'arrivée du Roi est prévue à 11 heures, et il repartira par hélicoptère vers 16 heures, depuis la plaine des manoeuvres qui se trouve derrière l'ancienne gendarmerie, entre les rues de Bastogne et de Neufchâteau : c'est là que les Chasseurs Ardennais — en bérêt vert — sont invités à se rassembler.

BRABANT

Jean Goffart, établi maintenant à Saint-Hubert, a estimé devoir renoncer à la présidence de la section du Brabant, qu'il a assumée pendant de nombreuses années avec un éclat et un dynamisme exceptionnels. Qu'il en soit remercié ; il continuera d'ailleurs d'exercer des fonctions dirigeantes au sein de la Fraternelle.

Saluons, en même temps, son successeur, Albert Gustin, qui fut déjà secrétaire puis trésorier de la section, qui est un homme intelligent, ordonné, méritant et qui porta le bérêt vert dès la création de nos unités. Le Brabant est en bonnes mains !

L'AUMONIER

Nous rendons hommage, plus loin, à la mémoire de l'aumônier divisionnaire Lallemand. Comment ne pas évoquer ici cette personnalité hors format, dont toute la vie fut faite de générosité ? Une générosité dont pas mal de Chasseurs Ardennais ont usé, et même abusé.

Il était la bonté personnifiée. Je l'ai rencontré, à plusieurs reprises, sous l'occupation, dans sa petite cure de Houmont d'où il entretenait la flamme patriotique et s'occupait, bien sûr, activement de résistance. Il portait déjà, comme un défi, son bérêt vert penché fortement à l'arrière, et ce, malgré l'interdiction des Allemands d'arborer la hure qu'ils considéraient comme un emblème séditionnel. Je l'ai retrouvé dans les premiers jours de 1945, alors qu'en qualité de vice-président provincial du Fonds de Secours aux Sinistrés, j'avais été chargé, en liaison avec les autorités américaines, d'organiser les premiers secours dans les régions dévastées. Il était atterré en présence des ruines de son village, pratiquement rasé ; mais au travers de ses larmes, subsistait la flamme qui luisait toujours si vivace, si rayonnante dans ses grands yeux. Hélas ! Elle vient de s'éteindre.

Ayons pour lui, ayons pour cet homme qui fut toujours simple et au service des autres, une pensée recueillie.

Albert HUBERT,
Président national.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration élargi a tenu réunion à Arlon le samedi 20 mars toute la journée. Tous ceux qui disposent du droit de vote à l'assemblée générale qui se tient dans le cadre du congrès national, y participaient. Cette formule a pour but, on le sait, d'étudier de façon approfondie les rapports de l'exercice écoulé et d'alléger ainsi la partie administrative de l'assemblée générale statutaire.

Deux de nos principaux dirigeants, admis à la retraite

FERNAND CROCHET, trésorier national et de la section d'Arlon, a pris sa retraite professionnelle au terme d'une carrière de quelque quarante années passée au service de la Banque de Bruxelles, sous ses diverses formes en sa succursale arlonaise. Il était finalement attaché de direction.

De son côté, notre secrétaire national adjoint, **FRANÇOIS GUIOT**, adjudant-chef, secrétaire de la Direction Interforces du Service de Santé, prendra à partir du 1er avril son congé de trois mois préalable à son admission à la retraite le 1er juillet prochain. Tous nos vœux à ces deux piliers de l'association, qui nous ont tous deux déclaré qu'ils seraient ainsi plus de temps à consacrer à la Fraternelle.

Soutien du Bulletin

Exercice social 1975-1976

Report du numéro précédent	10.500
- Section du Brabant	5.000
- Major Evrard, Vielsalm	900
- Louis Losseau, Rochefort	890
Somme récoltée par ce délégué local auprès de :	
Albert Cornet, Han-sur-Lesse	100
Raymond Kreutz, Rochefort	100
Hubert Louis, Rochefort	100
Jean-Pol Losseau, Rochefort	100
Georges Sandron, Rochefort	100
Vve Charles Baillaux	50
Annita Debry, Rochefort	50
Clément Dock, Rochefort	50
Michel Marée, Rochefort	50
Albert Robillard, Rochefort	50
Remacle Varet, Rochefort	50
Jules Wirtz, Rochefort	50
Ernest Poncelet, Rochefort	40
- Oster Denoncin, Libramont	500
- H. Gaspard, Bressoux	350
- M. et Mme J. Destrumet, Tourinnes-St-Lambert	300
- Abbé F. Michem, curé de Vinkt	300
- Mme C. Warnimont, Bruxelles	300
- Général R. Lecocq	250
- Abbé A. Baumal, Châtelineau	200
- Mme M. Delang, Louvain	200
- Anré Genard, Mons	200
- Abbé P. Nackaert, Bougnies	150
- R. Collin, Bruxelles	100
- Jo Conrardy, Bruxelles	100
- A. Deton, Bruxelles	100
- Cdt L. Gillet, Bruxelles	100
- Colonel Haas, Liège	100
- H. Krutwig, Bruxelles	100
- Roger Nélisse, Meix-devant-Virton	100
- J. Fiquard, Bruxelles	100
- Lt-col. J. Taymans, Louvain	100
- A. Trique, Athus	100
- L. Van Nuffel, Moortsel	100
- M. et Mme A. Warnes, Braine-l'Alleud	100
- E. Vranckx, Louvain	50
Total à ce jour	21.290

LA VIE DE LA FRATERNELLE

NOTRE MONUMENT NATIONAL

Pas de poids lourds dans les zones de parcage

Ayant appris, notamment par le bourgmestre de Martelange, que certains poids lourds stationnaient dans l'aire de parcage de notre monument, et que certains y abandonnaient même pendant plusieurs jours des remorques, le président national est intervenu immédiatement auprès du chef de Cabinet du Ministre des Travaux publics. Une décision d'interdire le parcage des poids lourds a été prise sur-le-champ. Voici d'ailleurs la lettre reçue par le président national.

Mon cher Président,

OBJET : Martelange - stationnement des poids lourds dans le parking du monument des Chasseurs Ardennais.

Vous avez attiré mon attention sur le fait que des poids lourds utilisent le parking du monument des Chasseurs Ardennais à Martelange pour y stationner, pendant plusieurs heures des remorques de poids lourds.

J'ai le plaisir de vous informer que j'ai donné des instructions pour qu'un Arrêté ministériel

interdisant le stationnement aux véhicules affectés au transport de choses me soit soumis le plus rapidement possible.

D'ores et déjà mes services ont reçu pour instructions de placer les panneaux prévus dans cet Arrêté ministériel.

En espérant avoir pu vous être agréable, je vous prie de croire, mon cher Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

J. DEFRAIGNE, p.o.
(SÉ) J. AMERICA, Chef de Cabinet.

D'autre part, certains automobilistes n'ont même pas le courage de parcourir à pied la rampe de quelque vingt mètres qui conduit au pied du monument : ils s'y rendent en voiture, et comme ils sont contraints d'effectuer une manœuvre pour faire demi-tour, ils abîment fréquemment les plantations. Des dispositifs seront mis en place, très prochainement, pour empêcher l'accès des véhicules à cette rampe.

2° Chasseurs à pied

Avant de quitter Charleroi qui était sa ville de garnison depuis la fin de la guerre 1914-1918, le 2° Chasseurs à pied a donné un magnifique concert de gala animé par la Musique des Guides et la chorale namuroise « Les Bardes de la Meuse ». La Fraternelle des Chasseurs Ardennais était représentée par le colonel Moiny et le président de Namur, Georges Gilsoul notamment. Le président national, souffrant, avait dû renoncer à être présent.

Appareil photographique retrouvé

Grâce à l'avis paru dans notre bulletin, notre ami Albert André, de Messancy, a récupéré son appareil photographique perdu à Martelange. Il lui a été remis par deux Arlonais : Joseph Maquet, porte-drapeau de la section d'Arlon, et Laforge-Fouss.

3° Chasseurs à Pied

Dans notre précédent bulletin, nous annonçons à deux endroits que le 3° Chasseurs à pied, faisant partie de la 12° Brigade de réserve, avait été dissous. Ce qui a provoqué diverses réactions. En fait, nous nous étions bornés à reproduire ce qui avait paru dans divers organes de presse, à l'issue du rappel de la 12° Brigade. On s'était mal exprimé et l'on avait voulu écrire que le bataillon avait été démobilisé jusqu'à son prochain rappel, dans deux ans. Nous nous en réjouissons. Voilà donc le 3 Chass. remis sur... pied !

Mariage

Le samedi 6 mars, a été célébré le mariage avec Mlle Carine Nemery de M. Jacques Mathelot, petit-fils de notre administrateur-conseiller, le colonel BEM Borgniet et de Mme Jean Borgniet. Tous nos vœux de bonheur.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS EN 1976

25 avril	Erezée	Congrès national
29-30 avril	Vielsalm	Fastes du 3e Chasseurs Ardennais
	Chabrehez	
	Rochelival	
7 mai	Arlon	Fête de l'Infanterie
14 mai	Spich	Fastes du 1er Chasseurs Ardennais
21 mai	Werl	Fastes du 20e d'Artillerie
30 mai	Vinkt	30e pèlerinage et inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais
12 juin	Arlon	Cérémonies provinciales d'hommage à S.M. le Roi, à l'occasion du 25e anniversaire de Son règne
1er-4 juillet	Arlon	10e Marche du Souvenir et de l'Amitié
	Vielsalm	
29 octobre	Bruxelles	Fête de la Force terrestre

EREZEE, 24-25 avril 1976

CONGRES NATIONAL DE LA FRATERNELLE

organisé par la section régionale d'Erezée et environs

PROGRAMME

Samedi 24 avril 13 h 15 FORMATION DU CORTEGE rue des Combattants, avec les fanfares royales « La Lyre Luxembourgeoise » de Barvaux-sur-Ourthe et « Les Joyeux Travailleurs » de Hotton, et leurs majorettes.

20 h 30 Salle « Concordia » : GRAND BAL DE LA HURE », avec Jacky Valentin et sa grande formation « Melody ». Ouverture du bal par la « Marche des Chasseurs Ardennais ».

Dimanche 25 avril

8 h 45 A BRISCOL, route de Manhay : HOMMAGE au monument aux morts et fusillés de 1914/1918, à la Stèle de la Résistance 1940/1945 et à la Croix du Soldat André de Latour (Bon Moto ChA), tombé le 11 mai 1940.

à partir de 9 h 15 RASSEMBLEMENT place du Capitaine Garnier.

9 h 45 OFFICE RELIGIEUX à la mémoire de nos morts par l'abbé Dubois, curé de Heyd, ancien Chasseur Ardennais. Homélie par l'abbé Meurisse d'Erezée, curé de Freyneux.

11 h FORMATION DU CORTEGE avenue du Centenaire. Dépôt de fleurs au monument aux morts. Défilé du cortège, avec musique, devant les autorités.

11 h 30 ASSEMBLEE GENERALE, salle « Concordia ».

12 h 30 VIN D'HONNEUR offert par l'administration communale d'Erezée.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- 1) Le présent avis tient lieu de convocation à tous les membres de la Fraternelle.
- 2) Les frais de participation au banquet sont de 400 F par personne. Les inscriptions seront clôturées le 15 avril. Il est insisté de façon la plus pressante pour que chacun s'inscrive, de préférence, dans sa section. Ceux qui voudraient toutefois souscrire individuellement sont priés de verser, avant le 15 avril, 375 F au C.C.P. 000.0818871-94 de la section d'Erezée.
- 3) Participeront notamment au cortège les fanfares royales de Barvaux-sur-Ourthe et de Hotton, ainsi que leurs majorettes.
- 4) Pour les retrouvailles, un bar sera installé dans le chapiteau.

13 h 30 BANQUET sous chapiteau (avenue des Nations Unies) agrémenté par la fantaisiste musicale Liz Flower, du Théâtre de la Gaité à Bruxelles.

MENU

(375 F tout compris)

Roulade des Bêrets Verts
Consommé Luxembourgeois
Poularde de Ferme Chasseur (à la Fine Champagne)
Pommes Billes Ardennaises
Airelles des Fagnes
Gâteau Campagnard
1/2 bouteille de vin rouge
Café

Vers 17 h TIRAGE DE LA TOMBOLA sous le contrôle de Maître Gaston Charlier, huissier à Marche-en-Famenne.

à partir de 17 h le chapiteau sera accessible au public, en vue du tirage de la tombola.

Pour que nos anciens Bêrets verts puissent s'ébattre avec leur épouse ou celle du voisin, il y aura une piste de danse. Si le temps n'est pas favorable, le chapiteau sera chauffé.

- 5) Les participants sont invités à porter, tous, leur bêtret vert et leurs décorations.
- 6) En ce qui concerne la messe, les participants sont invités, dès leur arrivée, à prendre place dans la grande nef de l'église. Seuls les drapeaux formeront haie sous la porche, et pénétreront dans l'édifice à la suite des plus hautes personnalités ; ils se rangeront ensuite à l'emplacement indiqué. A l'issue de l'office, les drapeaux sortiront les premiers, mais les autres participants sont priés de rester en place pour laisser sortir d'abord les autorités.
- 7) Le cortège des anciens Chasseurs Ardennais se formera par pelotons, dès la sortie de l'église.
- 8) La célèbre chorale « Les Bardes de la Meuse » rehaussera de sa participation la cérémonie religieuse.

L'AUMONIER LALLEMANT



Un bérét des Chasseurs Ardennais sur une tête anguleuse où brillèrent deux yeux d'aigle bon et malicieux, des cicatrices, une carrure d'armoire à glace, une soutane trop courte, une jambe un peu traînante, le langage court et fleuri, sans aucun protocole : c'était lui : "un baroudeur de Dieu et de son pays..."

La famille de l'aumônier Lallemand nous a priés d'insérer le message suivant :
Madame Piron-Lallemand et famille, et Mlle S. Léonard adressent leurs remerciements émus à la délégation des anciens Chasseurs Ardennais pour l'hommage rendu en son domicile — drapeau et fleurs — dès l'annonce du décès à leur ancien aumônier, l'abbé E. Lallemand, ainsi que pour la participation nombreuse et touchante en sa simplicité des Bérêts verts, répandant ainsi au désir du défunt, lors des funérailles qui ont eu lieu le 24 décembre.

Le colonel RACOT

Faisant partie du 1er Chasseurs Ardennais depuis sa formation, le lieutenant Paul Racot en commandait la 8e compagnie en mai 1940. C'était un costaud, particulièrement énergique. Il avait terminé sa carrière comme colonel et commandant militaire de la province du Hainaut. Puis, il s'en était retourné prendre sa retraite dans son pays natal de La Roche-en-Ardenne. Il avait accepté l'an dernier une des vice-présidences de notre grande section de Houffalize. Il est mort inopinément le 7 février. Nous renouvelons à Mme Racot l'expression de la profonde part que les Chasseurs Ardennais prennent à sa peine.

Arthur GERARD

Le 1er décembre 1975 est mort à Bouge à 82 ans, M. Arthur Gérard, président honoraire de la FNC. C'était une figure éminente du monde des anciens combattants, qui avait toujours témoigné d'une vive sympathie pour ses jeunes camarades de 1940-1945. Il était aussi d'une extrême affabilité.

Nous réitérons notre sympathie aux amis de la FNC.

Le Docteur Gérard SCHUMACKER

La presse nous a appris le décès, le 3 février dernier, à Habay-la-Neuve du docteur Gérard Schumacker, qui appartenait au 2 ChA en 1940 et fut président du Service social du Chasseur Ardennais pour le canton d'Etalle.

Nos vives condoléances à ses enfants.

Situation des effectifs de la Fraternelle à la fin des deux derniers exercices

Sections	Nombre de membres régulièrement inscrits au	31.10.74	31.10.75
Arlon	373	471	
Athus-Messancy-Aubange	188	175	
Bastogne-Martelange-Sibret	376	438	
Bertrix-Bouillon	260	250	
Brabant	641	598	
Erezée	180	210	
Etalle	254	260	
Floreffe	55	148	
Houffalize-Chevotogne	1.679	1.746	
Huy	185	190	
Liège-Verriers	198	215	
Marche-en-Famenne	84	96	
Namur	159	198	
Neufchâteau-Libramont	311	370	
Saint-Hubert	45	56	
Vielsalm	641	752	
Virton	153		
1 ChA	1.345	1.805	
10e de Ligne	101	89	
	7.428	8.229	

DISTINCTION HONORIFIQUE

Le Moniteur belge du 7 février a publié un arrêté royal du 29 janvier 1976 nous apprenant que l'abbé Frans Michem, curé de Vinkt, historien, était nommé chevalier de l'Ordre de Léopold. Toutes nos félicitations.

RETRAITE DU GENERAL GERITS

Le général-major Gerits, qui faisait partie du 3^e Chasseurs Ardennais en mai 1940, a été admis à la retraite le 31 décembre 1975. Il était, depuis de nombreuses années, commandant militaire du Palais de la Nation, car c'est ainsi qu'on nomme le Parlement. C'est là une fonction fort... représentative et dans l'exercice de laquelle on apprend à se faire une philosophie très personnelle et originale des mœurs et coutumes de la Démocratie (avec un grand D!), le père des systèmes, disait Churchill, après tous les autres! Ce n'est pas le général qui nous a quittés!

BIBLIOGRAPHIE

EVASIONS REUSSIES

Notre ami, le commandant e.r. Georges Hautecler, nous signale qu'il y a toujours des exemplaires disponibles de son livre «Evasions réussies» relatant les évasions les plus caractéristiques réalisées par des prisonniers de guerre belges 1940-1945. On y trouve également une étude sur le sinistre camp de représailles de Rowa-Ruska et l'extraordinaire histoire d'un maquis franco-belge en Slovaquie.

Le prix du livre reste 157 francs, TVA comprise, à payer au C.C.P. 000-0219585-74 de Georges Hautecler, avenue des Bouleaux 4, 1950 Kraainem.

ARLON

IN MEMORIAM

— Nous avons eu depuis le dernier bulletin, à déplorer le décès de notre ami Eugène FOUSS, cultivateur à Bamich. Ancien de 40 à la 4^e Cie, il s'échappa à la captivité et dès son retour chez lui, il s'occupa activement de rassembler des colis pour les camarades partis en Allemagne. Puis il milita dans l'Armée Secrète et sa maison devint un véritable centre d'accueil régional pour les réfractaires et déserteurs luxembourgeois qui étaient ensuite mis en lieu sûr.

Il est mort inopinément le lendemain du jour où, en famille, il avait fêté sa mise à la retraite.

— Les camarades François Devillet d'Attert et Joseph Muller de Stockem ont eu la douleur de perdre leur épouse. Emile Binet, organisateur de St-Martin à Arlon a vu disparaître sa maman. Signalons aussi le décès du Dr Louis MAHAUX, qui fut médecin au 1^{er} ChA et Président du Service Social du Chasseur Ardennais du canton d'Arlon jusqu'en 1942.

— Un grand ami des Bérêts Verts nous a quittés inopinément. Le major e.r. Albert DUBOIS avait dirigé le Service Social de l'Armée à Arlon et, pendant plus de cinq ans, il mit ses locaux à notre disposition pour nos réunions. Il participait également à toutes nos manifestations.

PETITES NOUVELLES

* Le notaire Charles Simon, bourgmestre d'Arlon et fidèle ancien, a eu la joie de voir son fils Charles, docteur en droit et licencié en notariat, épouser Mlle Jacqueline de Ville de Goyet, licenciée en droit et en notariat.

* Fernand Crochet, attaché à la direction du Siège d'Arlon de la Banque Bruxelles & Lambert, notre dévoué trésorier national et régional, ainsi que Norbert Eppé, secrétaire communal de Toernich ont pris une retraite que nous souhaitons longue et heureuse.

* Parmi les décorés au Gouvernement Provincial, épinglons Joseph Felten, 1^{er} Conseiller, Commandeur de l'Ordre de Léopold, Léon Kieffer et Louis Reumont, notre porte-drapeau fédéral. La Médaille Civique de 1^{re} classe. Ce dernier a aussi obtenu une distinction pour services exceptionnels rendus aux Vétérans d'Albert 1^{er}, ainsi que Auguste Decker qui vient d'entrer dans notre comité où, depuis longtemps, il était sollicité. Ce sera un grand dévoué en plus.

* Nous y étions — Nous étions présents, en nombre et avec drapeaux le 18 janvier à la cérémonie d'hommage au Roi Albert ainsi qu'au service religieux du 17 février.

* Nous saluons les naissances chez nos membres adhérents de Manuel chez M. Gavroy, avenue Ensich-Tesch et de Christelle chez M. Wuidart, avenue des Tilleuls, tous deux à Arlon.

* L'épouse de notre camarade Louis Goerens d'Arlon a subi une grave opération mais elle est en bonne voie de guérison que nous lui souhaitons la plus rapide possible.

NOUS Y SERONS

Le Congrès national d'Erezée.

Le programme de cette grande manifestation où nous devons assister en grand nombre le 25 avril est dans le présent bulletin. Un car partira d'Arlon, place Léopold à 8 heures.

Le pèlerinage à Vinkt le 30 mai

Le programme est également dans ce bulletin. Un car partira de la Place Léopold à 7 heures.

DANS NOS SECTIONS

Les inscriptions pour Erezée doivent être prises avant le 10 avril et pour Vinkt avant le 1^{er} mai en versant le prix du repas à notre trésorier M. Fernand Crochet, CCP 000-0390849-82 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, section d'Arlon. Les frais de car seront supportés par la section. Au retour de Vinkt un petit repas froid pourra être organisé à Martelange. Ceux que cela intéresse sont priés d'en faire part au moment de leur inscription.

LES FORMULAIRES

Les camarades qui désireraient obtenir un formulaire pour la réduction au Chemin de Fer ou pour le Statut du Mobilisé ou encore pour la Carte des Etats de Service ou qui éprouveraient des difficultés pour les remplir peuvent s'adresser au Président ou au Secrétaire.

Ils seront dépannés sans retard.

Bastogne - Martelange - Sibret

Ils nous ont quittés

Nous vous annonçons le décès de : l'abbé Edmond LALLEMANT, ancien aumônier divisionnaire des Chasseurs Ardennais; Camille HARTMAN, de Bastogne; Mme Vve Georgette WINKIN, de Sibret, et de Fernand GROOS, de Vaux-sur-Sire.

A toutes ces familles dans la peine, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Merci...

... à tous nos délégués locaux qui par leur dévouement et leur célérité, nous ont permis de régler très rapidement l'épineux problème des cotisations.

Un double merci à Norbert LOUIS de Lavaselle (Sibret) qui vient, en quelques semaines, de nous «retourner» plus de cinquante «anciens bérêts verts».

Recrutement

A l'exemple de notre ami Norbert, nous pouvons encore trouver dans notre entourage des anciens qui ne connaissent pas encore notre «FRATERNELLE». Alors...

BERTRIX

CONGRES D'EREZEE DU 25 AVRIL

Le voyage se fera en car : Départ Bouillon à 6 h 30 par Aubry ; 7 h - Bertrix (Grand-Place) ; 7 h 15 - Oehamps (église) ; 7 h 45 - Saint-Hubert (basilique) ; 8 h 15. Prix du voyage : 150 F par personne. Les camarades de la section de Saint-Hubert pourraient profiter du passage du car de Bertrix.

Les participants qui voudraient participer au repas de midi, doivent se faire inscrire au secrétaire : 31. Grand-Place pour le 15 AVRIL au plus tard. Le prix du dîner : 375 F par personne.

OCHAMPS

Cette tranquille localité a, cependant chaque année son petit exploit : en 1975, ce furent les noces de platine dans la famille Golinvaux; 1976 nous donnera une CENTENAIRE en la personne de Julie Javaux, née à Oehamps le 8 septembre 1876, qui épousa M. Jean-Baptiste Maljean; de cette union sont nés 5 enfants dont notre camarade Joseph Maljean qui exploite comme ses parents la ferme du Peroy, propriété de notre Marraïne des Chasseurs Ardennais, Mlle van den Corput. Camarades Chasseurs Ardennais, pensez à notre Centenaire le 8-9-1976; une petite carte de félicitations de votre part lui ferait tellement plaisir.

BERETS VERTS

Lors des Congrès ou des fêtes patriotiques, un Chasseur Ardennais sans son bérêt, c'est comme un arbre sans feuilles (c'est laid et vieux). Demandez à vos épouses : elles vous trouveront rajeunis de vingt ans quand vous portez votre beau bérêt vert. La section vous rappelle qu'elle possède toujours un stock de bérêts au prix de 170 F (TVA comprise).

VINKT (30 MAI)

La section organise le voyage en car pour le 30^e pèlerinage à Vinkt. Le prix du voyage + le repas (boissons et service compris) sera de 500 F par personne.

DECES

La section de Bertrix a le regret de vous annoncer le décès (2-3-76) de son camarade Joseph Picart d'Auby-sur-Semois. A sa veuve et à son frère Jean, également membre de notre section, nous réitérons nos sincères condoléances.

RAPPEL

Union des Groupements patriotiques de Bertrix L'Union des Groupements patriotiques rappelle à toutes les personnes qui ont une activité patriotique reconnue, qu'elles doivent s'affilier à l'une de ses associations. Celles-ci informent les ayants-droit et leurs familles :

- 1) que les services sociaux qu'elles ont créés ne peuvent intervenir qu'en faveur des affiliés en règle de cotisation auprès de l'une d'entre elles;
- 2) que les drapeaux ne peuvent assister aux funérailles que de ces mêmes affiliés et qu'il sera inutile de les demander en cas de non affiliation.

EREZEE

ACCUEIL

Etant donné qu'il est plus que probable que le Congrès national ne se tiendra qu'une fois dans notre localité, du moins de mon vivant, je demande aux camarades de toutes les sections pour qu'ils soient nombreux à s'y rendre.

Jusqu'à présent, nous avons fait ce qui était en notre pouvoir, avec les moyens dont nous disposons, pour que le Congrès soit réussi et ainsi témoigner de la confiance que nous a faite le président national. Nous le ferons encore dans les semaines qui viennent, pour accueillir au mieux tous les camarades, afin que chacun d'eux puisse se féliciter d'être venu et garder ainsi un bon souvenir de leur passage à Erezée. Nous disons donc «Bienvenue à tous».

REMERCIEMENTS

Un grand merci tout spécial aux différentes sections amies, qui ont bien voulu collaborer avec nous pour nous faciliter la vente de carnets de notre tombola et autocollants.

Je remercie déjà également tous les camarades de notre section qui ont fait un effort pour assister aux réunions et se charger de la liquidation des carnets et des autocollants. D'autres ont déjà recueilli des lots chez des commerçants. Une mention spéciale à ceux qui se sont surpassés. Nous en reparlerons.

BRABANT



LE NOUVEAU
PRESIDENT
ALBERT
GUSTIN

Lors de son assemblée générale statutaire de décembre 1975, la section devait se donner un nouveau président en remplacement de M. Jean GOFFART démissionnaire. C'est M. Albert GUSTIN qui fut élu.

Originaire de Leignon, il s'engage au 1 ChA dès l'année de sa formation, en avril 1934.

Fait la campagne de 1940 avec le 4 ChA. Officier dans la résistance - région de Ciney-Rochefort - il reçoit la Croix de Guerre avec palme.

Après dix-sept années passées dans l'Arme QM à Anvers, il rejoint le MDN en qualité d'adjoint-secrétaire où il peut porter à nouveau l'écusson à la Hure.

Membre de la section du Brabant de la Fraternelle depuis 1961, il y remplit, dès 1963, successivement les fonctions de secrétaire et de trésorier.

FAIRE-PART DE DECES

- Michel Poppe, membre effectif, à Gand, le 7 janvier;
- Colonel Hre Georges Colpaert, ancien commandant du 3 ChA, à Tervuren, le 14 janvier;
- François Spinoy, membre effectif, à Ixelles, le 28 janvier;
- Alfred Deraedt, sous-officier de carrière, ancien du 10^e de Ligne, à Schaerbeek, le 7 février;
- Roger Grégoire, membre effectif, invalide de guerre 40-45, à Bruxelles, le 7 février.

Une délégation avec drapeau a assisté à ces enterrements, hélas nombreux dès le début de l'année.

Nous réitérons nos très fraternelles condoléances aux familles endeuillées.

POUR LE DEJEUNER A VINKT LE 30 MAI

La section du Brabant se charge de centraliser les inscriptions.

Coût du repas, boissons et service compris : 220 F. Un seul versement par section à effectuer le 15 MAI AU PLUS TARD au C.C.P. 000-0352242-35 Chasseurs Ardennais Brabant. Indiquer au verso : ...dèjeuners Vinkt Son...

Des instructions particulières parviendront par la prochaine circulaire aux membres de la section du Brabant.

LE NOUVEAU TRESORIER est :

Auguste COLLE, rue du Noyer, 87 - 1040 Bruxelles.

HOUFFALIZE

DECES

Voici la liste des membres qui nous ont quittés depuis notre dernière chronique : Mme Raymond Lamborelle de Rendueux; MM. Félix Nicolas de Chardeneux-Bonsin; Désiré Jamagne de Maffre; Fernand Léonard de Schier; Fernand Maréchal d'Aweene; Edouard Roufosse de Fauvillers; Constant Pousseur de Rochefort; Mmes Louis Geradin de Chenogne-Sibret; Alfred Dabe de Devantage; Albert Laurent d'Hébronval; Odon Daix de Leignon; Colonel Paul Racot de La Roche; Joseph Lambert de Fays-Sohier.

Aux familles endeuillées, nous présentons nos fraternelles condoléances.

HYMENEES

Se sont unis pour le meilleur et pour le pire :

- M. Freddy Marchot, fils de M. Emile Marchot, de Celles, et Mlle Anne-Marie Vuiciar de Forrières;
- Mlle Colette Gaigneaux, fille de M. Emile Gaigneaux, de Aye, et M. Gérard Delecluse de Haid-Haversin;
- M. Daniel Marchot, fils de M. Emile Marchot, de Celles, et Mlle Marie-Claire Randolet de Chevetogne;
- Mlle Rita Lombet, fille de M. Jean Lombet, de Mont-Gauthier, et M. Claude Bihay de Héret-Houyet;
- Mlle Monique Sorée, fille de M. Albert Sorée, de Sorée, et M. Marc Lemaître de Gesves;
- Mlle Véronique Olivier, fille de M. Henri Olivier, de Chevetogne, et M. Baudoin Hebbette de Schaltin;
- Mlle Marcelle Modave, fille de notre délégué Marcel Modave, de Borlon, et M. José Nicolas de Chardeneux;
- M. René Adam, fils de M. Raymond Adam, de Rienne, et Mlle Marilyse Devroy de Gedinne;
- M. Jacques Martin, fils de M. Emile Martin, de Rienne, et Mlle Françoise Skolasky de Rienne.

A ces jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

HUY

SAINT-VALENTIN

Quarante ans d'amour et de fidélité à notre bérêt vert! C'est un bail! Des noces d'amarante, et notre Section ne pouvait pas ne pas fêter cet événement.

Notre Comité de vieux-jeunes, bien élargi pour la circonstance par un nombre respectable de jeunes grands-pères et grands-mères fidèles à notre devise sont venus... manger, boire et chanter.

Autour d'une table chargée de victuailles arrosées d'un pétillant liquide, gentes dames souriantes et noblesses titrées se faisaient mille grâces.

Le baron Robert de Ben était tout miel auprès de damoiselle Isabelle, Claire de Sambre. Le marquis de Dornale de Flémalle n'avait qu'amabilités pour la comtesse de Beaumont tandis que Monsieur le Comte avait entrepris une discussion animée avec la baronne de Ben.

Dame Angèle de Méan et son époux Edouard de Wanze et Courcheval s'amusaient fort des bonnes histoires de jeunesse du comte Sabin de Marchin tandis que le gentil marquis Barthélemy de St-Pierre roucoulait avec brio parmi son entourage.

Le vicomte Albert, Gaëtan de Sambre faisait des ronds de jambes à sa voisine, dame de Marchin, née Lucy de Vierset-Barsa ainsi d'ailleurs qu'à la duchesse Joiret de Hucoigne dont le rire cristallin charmait toutes les oreilles.

Noble ambiance en ce vieil hôtel particulier aux solives apparentes et aux colonnades surmontées d'angelots dorés, cadre bien approprié pour ces nobles ancêtres qui ont peut-être réveillé de son profond sommeil quelque vieux fantôme qui jadis, parfois, y promenait sa nostalgie la nuit, dans le labyrinthe des couloirs.

Peu après minuit, heure des fantômes, afin de ne point trop le déranger, nous avons quitté les lieux, lui laissant l'écho de nos rires, la chaleur de notre joyeuse amitié, un souvenir de plus imprégné dans les murs et l'espoir que nous reviendrons souvent jusqu'aux Noces d'Or.

C'ETAIENT NOS AMIS

Nous sommes au regret de vous informer que, vaincus par l'âge et la maladie, ils nous ont quittés récemment :

- R. Heptia, major honoraire, ancien commandant du 2 C.T. Ch. Ardennais, décédé le 29-8-75 à l'âge de 85 ans;
- Charles Pétrissot, adjudant au 6 Ch. Ardennais, décédé le 21 janvier 1976.

Sylvain Servais, sous-officier Chasseur Ardennais pensionné, demeurant à Naninne, décédé le 24-02-76.

Aux familles éprouvées, nous renouvelons nos sincères condoléances.

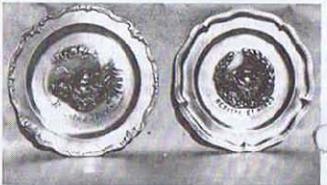
DRAPEAU DE L'ARDENNE

Chasseurs Ardennais, Hutois, amis de partout, nous pouvons vous informer dès à présent que le Drapeau de l'Ardenne flottera dès les premiers beaux jours sur le « Pontia ».

Ainsi en a décidé l'Administration communale de Huy qui nous a commandé deux drapeaux.

Merci Monsieur le Bourgmestre et Messieurs les édiles de Huy.

ASSIETTES ARTISTIQUES EN ETAIN



La section de Huy a réalisé, et met en vente, une hure grand format et des assiettes en étain avec hure en relief, honorant la Fraternelle et l'Ardenne. En voici les détails :

a) Hure grand format

Voir insigne «Marraine Josée» sur bulletin n° 104.
Dimensions : 80 x 67 mm. Etain garanti 90 % Travail artisanal.

b) Assiette avec hure laurée et devise ChA

Diamètre : 230 mm. Etain garanti 90 %.
Poids : 475 grammes.
Travail artisanal d'un cachet très particulier.

c) Assiette avec hure sur fond paysage ardennais et devise ChA

Mêmes caractéristiques que ci-dessus au b).
Pour commandes et prix, chacun s'adresse à sa section.

LIEGE-VERVIERS

ILS NE SONT PLUS

Nous avons eu, depuis la parution du dernier bulletin, à déplorer le décès de trois de nos membres effectifs :

Eugène Wilquin, habitant Heer-Lavaux; M. Sellier, de Liège et l'adjudant e.r. Gaspard qui était en 1940 sergent, chef de T.13 avec, sous ses ordres, notre ami Victor Robert.

Chaque fois nous avons adressé nos condoléances aux familles et avons assisté aux funérailles.

DECES DE LA VEUVE DU GENERAL ROBERT

Par la presse locale, nous avons appris le décès, à l'âge de 93 ans de la veuve du général Robert. Après le décès du général, Madame Robert avait tenu à rester des nôtres et faisait partie de notre section. N'ayant pas été avertis de son décès et les funérailles ayant eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, nous n'avons pu lui rendre, comme nous l'aurions voulu, un dernier hommage.

NAMUR

DECES

La Section de Namur a la profonde douleur d'annoncer le décès de deux membres dans le courant du mois de janvier dernier : l'abbé Albert GUSTIN, révérend Curé de Arbre et le lieutenant-colonel e.r. Albert MATHIEU de Namur. Sincères condoléances aux familles de ces deux disparus.

COTISATIONS

Les cotisations rentrent bien sûr, mais nous serions heureux si nos membres prêtaien un peu d'attention à la demande qui est faite dans chaque bulletin. Cela nous épargnerait beaucoup de timbres lors des rappels. Merci.

CONGRES D'EREZEE

Il est aussi grand temps de rentrer à la section les demandes de participation au Congrès de 1976, le 25 avril, à Erezée. Suivant le nombre de demandes, un autocar pourrait être affrété.

Neufchâteau-Libramont

DECES

Nous avons appris le décès de André Stouse, frère du délégué de Grapfontaine. Condoléances à la famille.

Le 17 février, est mort brutalement à Libramont François, Albert GUILLAUME, délégué de la commune de Saint-Pierre. En 1940, il était sergent au 1 ChA. Après cinq ans de captivité, il se consacra à l'enseignement. Depuis 1972, il jouissait d'une paisible retraite en rendant de précieux services à son entourage. C'est lui qui tourna les films à la dernière réunion du Conseil d'administration. C'est lui aussi qui a écrit la moitié des adresses du présent bulletin. Nous partageons la tristesse de son époux et de leurs enfants.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION

Elle se tiendra au « Grenier » à Léglise, le lundi 10 avril à 19 h. 30. Cet avis est une convocation.

CONGRES D'EREZEE - 25 AVRIL

S'inscrire en versant le coût du repas au C.C.P. de la section avant le 10 avril. Les inscrits recevront l'horaire du passage du car. Le prix du transport sera fixé au cours du voyage.

N.B. LE 1^{er} MAI A LEGLISE, BAL DES CHASSEURS ARDENNAIS, organisé par la section Neufchâteau-Libramont.

RENDEZ-VOUS A VINKT, LE 30 MAI

TRENTIEME PELERINAGE - INAUGURATION D'UNE RUE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Les commémorations de Vinkt auront, cette année, un relief particulier, en raison du fait que ce sera la trentième fois que les Chasseurs Ardennais se rendront dans cette sympathique bourgade, et qu'en outre, la commune de Vinkt va être englobée dans le grand Deinze.

Voici le programme de la journée, où nous escomptons des présences record :

- 10.45 h., rassemblement et formation du cortège, place de l'Eglise.
- 11 h., inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais (Ardense Jagersstraat) - Allocution du bourgmestre, puis du président national qui coupera le ruban symbolique. Parcours de la rue.
- De 11.45 à 12.30 h., RETROUVAILLES et visite des lieux de combat.
- 12.30 h., déjeuner dans les divers locaux, qui seront indiqués par le trésorier du Brabant ou par le représentant de la section.
- 14.15 h., Office religieux à la mémoire des militaires tombés au champ d'honneur, et des martyrs civils.
- 15.15 h., cérémonie annuelle aux monuments aux morts, avec notamment défilé (cortège formé route d'Arsele), appel des morts, discours du bourgmestre et du président national, dépôt de fleurs aux monuments.
- 17 h., réception offerte à tous les participants par la commune de Vinkt.

*

Les inscriptions pour le repas doivent être faites auprès de chacune des sections, et elles seront réunies par le trésorier du Brabant. Le prix du repas, boissons et service compris, est de 220 F. On est prié de verser sa participation sans tarder.

Ode au Sanglier de Martelage

*Sur la butte de schiste où ton regard perçant
Ne cesse de fouiller le creux de la vallée,
Le soleil, au déclin, quand finit la journée
Tisse une moire rose au site environnant.*

*Lors des jours de grand vent, ton boutoir hume l'air
Balayant le sommet de la vaste esplanade
Et tu frémis toujours aux cuivres de parade
Qui martèlent le pas des anciens bérêts verts.*

*Tu les reconnais tous et c'est ton grand bonheur
De voir germer et croître, en terre maternelle,
Les épis prometteurs d'une moisson nouvelle,
Unis, main dans la main, pour un monde meilleur.*

*Ce qu'il faut à présent, c'est croire en l'avenir,
Effacer nos rancœurs et nos luttes mesquines,
Reculer l'horizon, élargir nos collines
Pour ne pas étouffer le feu du souvenir.*

*Depuis plus de trente ans, le combat est fini.
Des noms sur quelque stèle en conservant la trace
Et pourtant, dans ton cœur, il reste de la place
Sinon pour le pardon, tout au moins pour l'oubli.*

*C'est la belle leçon que tu nous as donnée :
Que l'ennemi d'hier soit l'ami d'aujourd'hui.
Mais restons attentifs. Pour qu'il en soit ainsi,
Il te revient l'honneur d'assumer la veillée.*

Louis HABAY
Martelage, 5 octobre 1975.

LA BATAILLE POUR VINKT

par le commandant e.r. Georges HAUTECLER

Quand on parle des combats de Vinkt, on pense immédiatement au bataillon Velghe (IIIe Bataillon du 3e régiment de Chasseurs Ardennais). J'en suis un peu responsable, car j'ai publié dans la défunte revue «L'Armée - La Nation» une étude relative aux combats du 27 mai 1940 livrés à Vinkt par ce bataillon (n° 5 de mai 1960 et n° 6 de juin 1960). Un tiré à part de cette revue réunissait les deux parties de l'étude en une petite brochure qui fut largement répandue.

Ce texte, cependant, ne constituait qu'un chapitre d'une étude beaucoup plus étendue, examinant toute la bataille pour Vinkt. En effet, le bataillon Van Espen (Ier Bataillon du 3e régiment de Chasseurs Ardennais) et les bataillons Temmerman (Ier Bataillon du 1er régiment de Chasseurs Ardennais) et Philippart (IIIe Bataillon du 1er régiment de Chasseurs Ardennais) ont également combattu à Vinkt et d'une façon tout aussi glorieuse que le bataillon Velghe.

Comme il y a peu d'espoir que «La bataille pour Vinkt» paraisse un jour, je suis heureux que le président Hubert ait bien voulu publier «La journée du 25 mai 1940 au bataillon Philippart» dans le si intéressant bulletin de la Fraternelle. Cela comblera une lacune. Je tiens à le remercier ici bien sincèrement.

Commandant e.r. Georges Hautecler.

N.D.L.R. : Ce récit sera suivi d'autres, la longueur des tranches étant proportionnée à nos moyens budgétaires et aux impératifs techniques.

Défense de Vinkt le 25 mai 1940 par le bataillon Philippart

(IIIe Bon du 1er régiment de Chasseurs Ardennais)

Le 25 mai 1940, l'ordre de bataille du bataillon est le suivant :

- Commandant de bataillon : commandant Philippart (depuis le 16 mai)
- Officier adjoint : lieutenant R. Reuter
- Officier ravitailleur : lieutenant J. Decker
- Officier payeur : lieutenant Appelman
- Aumônier : abbé Laruelle
- Médecins : lieutenant-médecin Depierreux, sous-lieutenant-médecin Clesse (en surnombre)

7e Compagnie

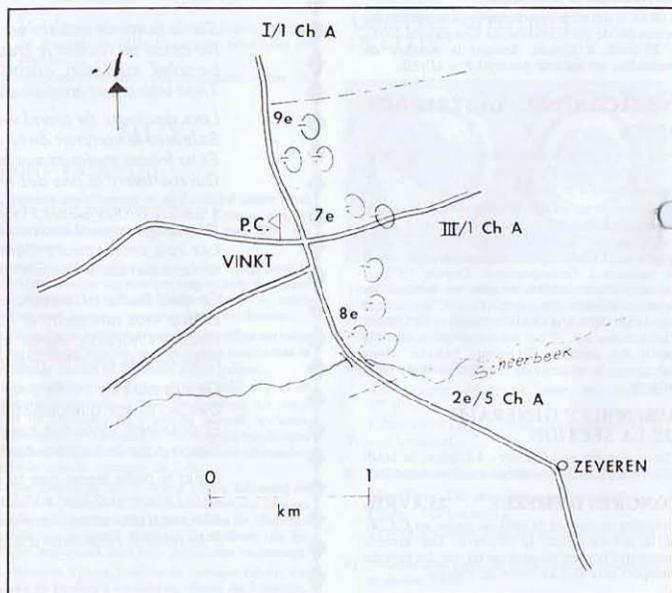
- Commandant de compagnie : commandant Dhuren
- 1er peloton : adjudant candidat sous-lieutenant de réserve Lenel
- 2e peloton : adjudant candidat sous-lieutenant André
- 3e peloton : lieutenant Buron
- Peloton de mitrailleurs : sous-lieutenant Leflot

8e Compagnie

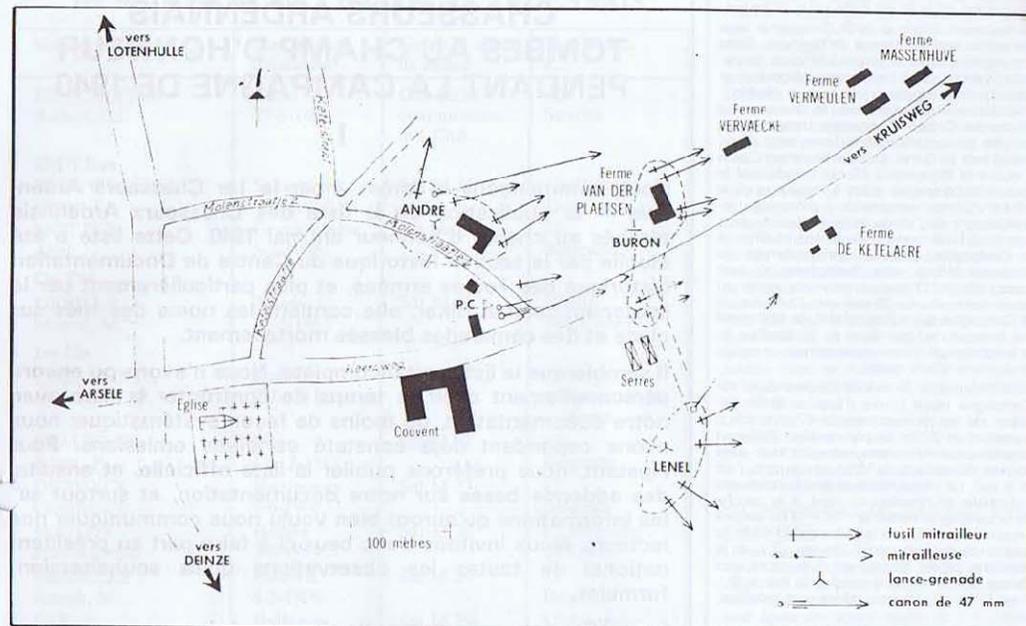
- Commandant de compagnie : lieutenant Racot
- 1er peloton : sous-lieutenant Fosty
- 2e peloton : lieutenant Focant
- 3e peloton : lieutenant Bartholomé
- Peloton de mitrailleurs : lieutenant Alaimé

9e Compagnie

- Commandant de compagnie : capitaine Hallet
- 1er peloton : sous-lieutenant Fairon
- 2e peloton : sous-lieutenant Neu
- 3e peloton : sous-lieutenant Leroy
- Peloton de mitrailleurs : lieutenant Pierret



Déploiement du III / 1 ChA, le 25 mai 1940 à 13 heures



Déploiement de la 7e Cie / 1 ChA (cdt Dhuren), le 25 mai à 13 heures (croquis établi par le s/lr Leflot)

Ce bataillon est quasi intact et, ayant occupé le 22 mai dans la région de Gyzenzede le quartier abandonné par le 5^e régiment de Ligne, il a récupéré de nombreuses armes intactes abandonnées; aussi, son armement est supérieur à la dotation organique.

Ayant combattu sur le Dendre, la Tête de pont de Gand et l'Escaut, le bataillon arrive le 24 mai vers 6 heures dans le village de Vinkt où il s'installe en cantonnement. Vers 18 heures, le bataillon reçoit l'ordre de quitter le centre du village et de cantonner dans les fermes de la lisière ouest. Pour 21 heures, tout le monde est casé. La nuit du 24 au 25 mai est calme et les Chasseurs ardennais connaissent enfin une nuit paisible et sans alerte.

Le 25 mai, dès le lever du jour, les Chasseurs ardennais aperçoivent loin vers l'est un ballon d'observation allemand.

ORDRE DE PRENDRE POSITION

A 8 heures, le commandant Philippart reçoit du régiment l'ordre d'installer son bataillon en défensive à l'est de Vinkt sur un front de 1.000 mètres, l'ennemi ayant franchi le canal de dérivation de la Lys. L'ordre est de résister sur place. Un char léger modèle T 13 ou à défaut un canon de 47 mm tracté sera affecté à chaque compagnie. Le peloton Fossion de la 10^e Compagnie-Moto protégera à l'est de Vinkt la prise de position du bataillon.

Philippart convoque ses commandants de compagnie et procède avec eux à la reconnaissance du terrain à occuper. Suite à cette reconnaissance, il place la 7^e Compagnie à l'est de Vinkt, de part et d'autre de la route de Vinkt à Kruisweg, la 9^e Compagnie au nord de la 7^e et la 8^e Compagnie au sud. Les 8^e et 9^e Compagnies placent deux pelotons en première ligne et un peloton en soutien; à la 7^e Compagnie, c'est l'inverse.

Voyons plus en détail le dispositif adopté par le bataillon. Au nord nous trouvons donc la 9^e Compagnie (14 fusils-mitrailleurs, quatre mitrailleuses, 9 lance-grenades D.B.T. et un canon de 47 mm tracté) avec deux pelotons en première ligne à 100 mètres à l'est de la Kettelstraat : le peloton du sous-lieutenant Fairon, plus une section de mitrailleuses, au nord; celui du sous-lieutenant Neu, plus une section de mitrailleuses au sud, et le peloton du sous-lieutenant Leroy en soutien le long de la Kettelstraat. Le canon de 47 mm est posté en direction du nord le long de la route de Vinkt vers Lotenhulle.

La 7^e Compagnie (14 fusils-mitrailleurs, trois mitrailleuses, 12 lance-grenades D.B.T. et un char léger modèle T 13) est au centre avec trois pelotons en ligne. Au nord, le peloton André (quatre fusils-mitrailleurs) à l'est de la Molenstraat 1; au centre, le peloton Buron (six fusils-mitrailleurs) de part et d'autre de la route de Vinkt vers Kruisweg, au sud, le peloton Lenel (quatre fusils-mitrailleurs et une mitrailleuse) au sud des serres de la Gaveredreef.

Dans le peloton Buron le groupe Marquis défend la ferme Vanderplaetsen avec quatre fusils mitrailleurs et le groupe du sergent X est le long de la clôture en béton de la propriété d'un horticulteur avec deux fusils mitrailleurs. Le sergent Maurice Marquis installe deux de ses fusils mitrailleurs à l'intérieur de la ferme Vanderplaetsen et les deux autres dans le jardin sous le commandement du caporal Steimes. Le soldat Antoine Magnette prend place comme observateur dans le toit de la maison. Le poste de commandement du commandant Dhuren est à 300 mètres à l'est du clocher de Vinkt, à la ferme située à l'entrée de la Molenstraat 1.

Dans l'angle formé par le Heerdweg et la Molenstraat 1, à proximité immédiate du poste de commandement, ont pris position le T 13 du sergent Leconte avec son canon de 47 mm et son fusil mitrailleur ainsi qu'une mitrailleuse Maxim. Ces trois armes tiennent la route vers Kruisweg sous leur feu.

Au sud on trouve la 8^e Compagnie (12 fusils mitrailleurs, trois mitrailleuses, neuf lance-grenades D.B.T. et un canon de 47 mm tracté) avec deux pelotons en première ligne entre le peloton Lenel et la route de Vinkt à Deinze au lieu-dit «In de Wandeling Cabaret». Le troisième peloton (Bartholomé) est en soutien immédiatement à l'est de la route de Vinkt à Deinze.

Le Bataillon est en liaison au nord avec la 2^e Compagnie du 1^{er} Régiment de Chasseurs ardennais liaison réalisée vers 13 heures) et au sud avec le 5^e Régiment de Chasseurs ardennais. Un front continu ne comprenant que des Chasseurs ardennais est ainsi établi.

Selon le 1^{er} sergent Maurice Huppert, le poste de commandement de la 9^e Compagnie s'installe en plein air directement à l'est de la grande-route de Vinkt à Lotenhulle, à la lisière nord du village de Vinkt. Il signale que : «Des artilleurs avaient abandonné leurs pièces. Les chevaux étaient attelés aux canons, caissons et voitures-cuisines. A hauteur de notre poste de commandement et à l'ouest de la route Vinkt-Lotenhulle, dans un verger, nous trouvons un camion à munitions chargé de grenades D.B.T. nous en étions complètement dépourvus. Ce fut une bonne aubaine et nos hommes en firent bon usage au cours des combats qui suivirent». (1)

(1) Rapport du 1^{er} sergent Maurice Huppert, daté du 4 juillet 1957.

La position de la 9^e est prête pour 13 heures. Le lieutenant Wibrin et la 3^e Compagnie sous ses ordres sont en réserve de régiment. Cette compagnie comprend encore 3 officiers (lieutenant Wibrin, sous-lieutenants Magnette et Gasch), deux adjutants (Peltgen et Herbin), une dizaine de sous-officiers et une centaine d'hommes. Cette 3^e Compagnie, commandée à l'origine par le commandant Loos, avait perdu le régiment le 13 mai. Le sous-lieutenant Gasch a rejoint le régiment le 16 mai, tandis que le gros de la compagnie arrive à Poperinghe où le général Clément commande le centre de regroupement de l'armée belge. Clément garde auprès de lui le commandant Loos et dirige la 3^e Compagnie, sous le commandement du lieutenant Wibrin, vers Reninghelst où sont rassemblés les Chasseurs ardennais égarés au cours des retraits. Le 22 mai vers 12 heures, la 3^e Compagnie quitte Reninghelst, en emmenant des hommes de l'état-major du 1^{er} bataillon du 1^{er} régiment de Chasseurs ardennais, et rejoint le régiment à Zwijnaarde.

Vers 8 heures, le lieutenant Simonet de la 11^e Compagnie reçoit l'ordre d'appuyer le III^e bataillon de ses trois canons de 47 mm (deux tractés et un T 13). Le commandant Philippart répartit ces trois canons entre les trois axes routiers débouchant de Vinkt vers le nord, l'est et le sud. Un canon tracté défend la route vers Lotenhulle en direction du nord, à la gauche de la compagnie Hallet (9^e); le T 13 du sergent Lecomte doit défendre la lisière est de Vinkt au centre de la compagnie Dhuren (7^e) et la troisième canon (tracté) est à la route vers Deinze, à la droite de la compagnie Racot (8^e). Pour 11 heures, les trois pièces sont installées.

RECONNAISSANCE DU SERGENT LECOMTE

Le char léger modèle T13 du sergent Lecomte, après une mission de défense d'une destruction n'a rejoint le poste de commandement de la 11^e Compagnie à l'ouest de Vinkt qu'à 7 heures du matin. L'équipage du T13 espérait jouir de quelques heures de repos lorsque, peu après 8 heures, le chef de pièce reçoit une nouvelle mission : se porter sur la route de Vinkt vers Nevele et s'y mettre aux ordres du commandant Dhuren. Le T13 traverse le village sans rencontrer aucun Chasseur ardennais. Arrivé à la lisière est du village, come tout est calme, Lecomte décide de continuer jusqu'à Kruisweg. En approchant de ce hameau, il voit sur la route tout un groupe important de soldats belges et quelques Allemands. Trouvant la chose suspecte, Lecomte fait faire demi-tour à son T13, car son canon de 47 mm ne pouvait tirer que vers l'arrière. Il continue alors à progresser prudemment en marche arrière vers Kruisweg. Alerté par le bruit des chenilles du char, tout le groupe suspect se disperse et il ne reste sur la route qu'un soldat allemand agitant un drapeau blanc et criant en français : « Avancez sans crainte! Rendez-vous! ». Le sergent Lecomte comprend subitement que les soldats belges qu'il a vus étaient des prisonniers et que les Allemands occupaient déjà Kruisweg. Il ordonne aussitôt au chauffeur de reprendre rapidement la direction de Vinkt. De peur de toucher des prisonniers belges et parce qu'un obus pour un seul Allemand lui apparaît comme du gaspillage, Lecomte n'a pas donné l'ordre de tirer. Arrivé à 600 mètres à l'est du clocher de Vinkt, Lecomte rencontre le peloton motocycliste du lieutenant Fossion, renforcé d'un char léger modèle T 15, dont le chef de pièce est le sergent Froidcourt. Le lieutenant est debout sur la route à côté du T 15 et ses deux groupes sont en position, l'un au nord, l'autre au sud de la route.

(continuation, page suivante)

CHASSEURS ARDENNAIS TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR PENDANT LA CAMPAGNE DE 1940

I

Nous commençons ci-après — par le 1er Chasseurs Ardennais — la publication de la liste des Chasseurs Ardennais tombés au champ d'honneur en mai 1940. Cette liste a été établie par la section historique du Centre de Documentation historique des Forces armées, et plus particulièrement par le lieutenant-colonel Bikar; elle contient les noms des tués sur place et des camarades blessés mortellement.

Il semble que la liste soit incomplète. Nous n'avons pu encore personnellement avoir le temps de confronter la liste avec notre documentation, du moins de façon systématique; nous avons cependant déjà constaté certaines omissions. Pour l'instant, nous préférons publier la liste officielle, et ensuite, des addenda basés sur notre documentation, et surtout sur les informations qu'aurait bien voulu nous communiquer nos lecteurs. Nous invitons donc ceux-ci à faire part au président national de toutes les observations qu'ils souhaiteraient formuler.

La publication se fera dans l'ordre des régiments, encore que nous ne puissions pas garantir la publication de la liste complète de chacun d'eux dans le même numéro : cela sera fonction de la place disponible.

Les tableaux se présenteront de la manière suivante :

- Nom
- Prénoms (le premier en entier, et les initiales pour les autres)
- Lieu et date de naissance
- Grade et classe de milice (ou mention qu'il s'agit d'un militaire de carrière)
- Date et lieu où le Chasseur Ardennais a été tué (quand une seconde date et un second lieu figurent entre parenthèses, les premiers concernent l'endroit où l'intéressé a été blessé mortellement, et les seconds, les date et lieu de son décès). Le mois n'est indiqué que quand le décès est intervenu après le 31 mai 1940. Sinon, le jour de mai seul est mentionné.

Voici un tableau récapitulatif, basé sur les listes en question.

	Tués	Blessés mortellement	Total
1 ChA	71	18	89
2 ChA	36	6	42
3 ChA	103	15	118
4 ChA	49	18	67
5 ChA	56	7	53
6 ChA	38	7	45
20 A	39	2	41
7 ChA	32	3	35
Bon Mo	33	2	35
	457	78	535

1er REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS

Nom et prénoms	Lieu et date naissance	Grade et classe de milice	Tombé le... à...
DE SCHEPPER Robert, E.J.	Gand 27-8-1885	Col. BEM commandant le 1 ChA	12 Suarlée
EM/I Bon BEEUWCAERT Henri, T.	Schaerbeek 7-12-1914	Sdt M 34	12 Belgrade 21-6
MOTTET Abel, J.	Grapfontaine 5-3-1908	Sgt branc.	12 Belgrade
Cie EM DEVILLE Marcel, M.	Arlon 26-5-1912	Sdt M 31	12 Huy 14 Charleroi
Ire Cie TOUSSAINT Marceau, E.O.	Hamoir 7-2-1911	Sgt SOC 32	12 Belgrade 14 Arranzée-lez-Fosse
BEAURANG Julien, P.	Liège 11-12-1912	Sdt M 32	12 Belgrade
DERUYCK Camille, Th.	Hautecroix 9-6-1907	Sdt M 27	12 Belgrade
FOULON Jean-Baptiste	Bertrix 3-8-1919	Sdt M 38	12 Belgrade 14 Fosse
FRANCOIS Joseph, M.	Hatrival 8-3-1909	Sdt M 29	12 Belgrade
SAS FLAVIEN, A.	Hollange 2-7-1909	Sdt M 29	12 Belgrade 17 Châtelet
JANSSENS Alexandre, P.	Namur 26-10-1904	Sdt M 25 Ré	12 Belgrade 17 Gotha (All.)
CONTER Nicolas, A.	Toernich 20-6-1916	Sdt M 36	27 Vinkt
LEFEBVRE Jean, J.	St-Hubert 16-6-1919	Sdt M 38	27 Vinkt
LEGARDEUR Auguste, A.	Arlon 19-6-1910	Sdt M 30	27 Vinkt
2e Cie DOUCET Louis	Meux 11-12-1913	Capl M 33	10 Fauvillers
REUTER Justin, G.	Athus 13-4-1913	Capl M 33	10 Tintange
RIX Henri	Heinsch 2-9-1909	Sdt M 29	10 St-Hubert
SCHILB Constant	Thionville (F.) 26-9-1910	Sdt M 31	10 Fauvillers
VAN DER STRATEN-WAILLET Gérard, F.	Marche 12-3-1914	Sdt branc.	23 Zwynaerde 23 Roulers
GILLET Gustave, J.J.	Tintigny 18-6-1920	Sgt M 38	27 Vinkt
TIBOR Martin, A.	Martelange 25-6-1912	I sgt M 32	27 Ruiselede
VILLERS Robert	Mt-St-Guibert 3-2-1914	I sgt VC 31	27 Vinkt
DUBOIS Adolphe, V.	Namur 2-5-1919	Sdt M 38	27 Lotenhulle
GOURDANGE Jules, E.	Remagne 26-4-1919	Sdt M 39	27 Vinkt
LICHTFUS Lucien	Messancy 29-9-1917	Sdt M 37	27 Vinkt (à suivre)

Peu après 8 heures en effet, le lieutenant Fossion a également reçu l'ordre de se porter sur la route de Nevele, avec son peloton renforcé d'un T15, jusqu'à environ un kilomètre à l'est du clocher de Vinkt et de se placer aux ordres du commandant Dhuren. Tout comme Lecomte, il a traversé le village sans rencontrer personne. Il se sent isolé et la vue de soldats belges sans armes passant au nord et au sud de sa position n'est pas faite pour le rassurer. Averti par Lecomte de la présence de l'ennemi à Kruisweg, il se relie avec le T13 de Lecomte vers le village de Vinkt. Arrivés à la lisière est du village, ils y rencontrent le commandant Dhuren dont la compagnie prend position et dont les hommes se mettent au travail pour creuser le plus rapidement possible des trous individuels. Le commandant est mis au courant de la situation et il place le T13 de Lecomte à hauteur de son poste de commandement, derrière une haie et sous un pommier. Il y est quasi invisible et de là il peut aisément tenir sous son feu la route vers Kruisweg. Quant au peloton moto de Fossion, il est placé auprès de l'église, en protection du carrefour principal du village.

Le T15 de Froidcourt est tombé en panne avant de rejoindre la position de la 7^e Compagnie. Le T13 de Lecomte part à son secours et le remorque jusqu'à hauteur de la première ligne du commandant Dhuren.

RECONNAISSANCE DU SOUS-LIEUTENANT CALEMBERT

Un officier d'artillerie, le sous-lieutenant de réserve Calémbert, officier de liaison et d'observation du sous-groupe n° 1 du groupe d'ensemble du VI^e Corps d'Armée, se rend également vers 8 heures 45 à Kruisweg. Voici son récit (1) :

«Dépourvu de renseignements précis, le colonel Marissal me donne la mission suivante : rejoindre Vinkt et remonter aussi loin que possible sur la route de Nevele, vérifier l'avance ennemie qui met le groupe du 16^e régiment d'artillerie sous le feu des mitrailleuses. Je pars avec un motocycliste sur une moto solo avec siège arrière. Jusqu'à Vinkt rien d'anormal. Un peu avant Vinkt, je croise des éléments du service de santé que je ne parviens pas à arrêter. Dans Vinkt, des fuyards qui appartiennent, je crois, au 11^e Régiment de Ligne. A la sortie de Vinkt vers Nevele, je rencontre un adjudant et trois hommes avec un fusil mitrailleur. L'adjudant me déclare que l'ennemi est sur ses talons, que le premier échelon de l'infanterie s'est rendu ou a été fait prisonnier et que les Allemands s'avancent avec les prisonniers dans leurs rangs. Avant de continuer vers Nevele, je place l'adjudant avec le fusil mitrailleur pour me couvrir. Des balles commencent à s'abattre tout autour de nous. Je crains que la moto ne soit touchée et, à quelques dizaines de mètres au-delà de Kruisweg, je donne l'ordre à mon motocycliste Lecocq de se mettre à l'abri derrière une petite chapelle et de m'attendre. En continuant à avancer, je trouve une ferme abandonnée par le 8^e Régiment d'Artillerie : des chevaux harnachés, paquets, sont dans le verger derrière la ferme; des masques à gaz, des carabines et même des vélos sont abandonnés. On continue à tirer sur la route et dans les champs. Comme je rejoins la route, à 200 mètres vers Nevele, deux silhouettes me font de grands signes. Je m'avance et reconnais subitement deux casques allemands. Je fais mine de me rendre et piquant dans la haie, je file aussi vite que je peux vers la chapelle.

(à suivre)

(1) Rapport non daté du sous-lieutenant Calémbert aimablement donné par le colonel Marissal à l'auteur.



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

LES CHASSEURS ARDENNAIS SONT ENCORE ET TOUJOURS LES PLUS FORTS

Le 1^{er} Chasseurs Ardennais (2^e Compagnie) a remporté, une fois de plus, le Challenge Fusilier d'Assaut qui s'est disputé à Vogelsang les 25, 26 et 27 février 1976. La photo de l'équipe victorieuse sera publiée au prochain numéro.

FASTES REGIMENTAIRES

Les Fastes Régimentaires seront célébrés le vendredi 14 mai.

Les cérémonies sont placées sous le signe de «30 ans au service des FBA»

La 16^e Cie ATK est arrivée dans le Quartier Col BEM DE SCHEPPER

Le Chef de Corps a souhaité la bienvenue à cette unité.

Le Drapeau du Régiment a ensuite été présenté aux recrues.

PATROUILLES EN PROFONDEUR



Traversée de la Moselle de nuit.

La vie au 1 ChA

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

- La Croix Militaire de 2^e classe au Lt Col BEM Chabotier;
 - La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold au major Cauvin, au Cdt Deloge et au Cdt Keutliens;
 - La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II à l'adjudant Spirlet;
 - Les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne au 1^{er} Sgt Maj Misenta;
 - La Décoration Militaire de 1^{re} classe au 1^{er} Sgt Maj Brodahl, au 1^{er} Sgt Maj Charlot et au Cpl Mayne;
 - La Décoration Militaire de 2^e classe au 1^{er} Sgt Renard;
 - Un deuxième Chevron d'Ancienneté au 1^{er} Sgt Antoine et au Cpl Bleret;
 - Un premier Chevron d'Ancienneté au Sgt Ghys, au Cpl Leleux et au Cpl Robbeets.
- Nous les félicitons très vivement.

NOMINATIONS

Au grade de sous-lieutenant :
Questroy, Rossignol, Genon, Schandeleer, Gillard, Théate, Vandekerckhove, de Raikem.

Au grade de sergent : Notebaert.

Au grade de caporal :
Derrield, Huon, Bar, Hismans, Bourgeois, Capelle, Vigneble, Lepoutre, Lemaire, Mary.

Avec toutes nos félicitations.



VISITE D'AUTORITE MILITAIRE ETRANGERE AU 1 (BE) CORPS



Le général RICHARD, Commandant en Chef des Forces Françaises en Allemagne et du 2^e Corps d'Armée française a rendu visite au 1 (BE) Corps.

Un détachement du 1 ChA a rendu les honneurs.

COMMISSIONNEMENTS

Au grade de sous-lieutenant :
Querriau, Dussard, Borboux, Nitelet.

Au grade de sergent :
Achten, Hoffman, Dehertoch, Leemans, Renquet, Sausus, Vandiest, Marien, Lor, Decallaix, Demaret.

Au grade de caporal :
Constant, Colette, Berghenose, Gilisen, Ferry, Roaly, Starck, Collard, Demaret.

Avec toutes nos félicitations.

PASSAGES

Docteur Nitelet au 2 W Tac Florenne.

ARRIVEES

Docteur Nutton et le capitaine Philippon.

INSIGNE DE BON CHAUFFEUR

Van Wassenhove, Labaisse, Pirard, Fourny.

BREVET MILITAIRE

Evrard R., Hismans.

MARIAGES

- Jean-Marie Derpez (ancien C Informan) avec Mlle Rita Roddin;
 - Louis Pelithan nous annonce son mariage pour le 13 mars avec Mlle Jarmilia Oldrich.
- Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

NAISSANCE

Isabelle chez le lieutenant et Mme Mattart. Nous souhaitons la bienvenue à Isabelle et félicitons les heureux parents.

CREATION DU 13^e DE LIGNE

Le futur 13 Li a donné un fameux coup d'aspirateur dans les rangs du 1 ChA.

Ont été désignés :

Capt Detandt, Capt Hemberlin, SLT Gillard, SLT Fallay,
Adjt Spirlet, Adjt Parmentier, 1^{er} Sgt Maj Geurten, 1^{er} Sgt Maj Sarlette, 1^{er} Sgt Vandeveldt, 1^{er} Sgt Maj Guisset, 1^{er} Sgt Saussez, 1^{er} Sgt Breviers, Sgt Gillet, Sgt Minique, Sgt Hanquin.

Mais ce n'est qu'un au-revoir! Bien sûr ils passent au 13 Li mais le 13 Li est formé dans le Quartier Col BEM De Schepper et nous rejoindra par après à Marche.

Nous les remercions très vivement pour les années passées au 1 ChA et les nombreux services rendus.

COTISATIONS

Il est encore temps de régler le montant de votre cotisation au CCP de la Section.

MEDAILLES

La Fraternelle ne vend pas de médailles. Il en existe trois sortes : la Médaille d'Or, la Médaille d'Argent et la Médaille de Bronze... mais il faut la mériter!!!



3^e CHASSEURS ARDENNAIS

PERIODE DE CAMP A BOURG-LEOPOLD

La 3^e Cie a séjourné du 17 au 21 novembre 1975 à Bourg-Léopold.

BAL DE LA DYNASTIE

Le 3 ChA a organisé son Bal annuel de la Dynastie dans les salons du Mess Officiers «Le Relais» le 21 novembre 1975. Le colonel BEM Braun, chef d'Etat-Major des Forces de l'Intérieur et Madame avaient tenu à relever cette soirée de leur présence. Etaient également présents : le colonel e.r. et Mme Camus, le lieutenant-colonel Borboux, tous deux anciens chefs de Corps.

CONGRES NATIONAL L'AS ARDENNES

L'AS Ardennes a tenu son assemblée générale annuelle le 30 novembre 1975 au Quartier Ratz. Après l'assemblée générale tenue dans la salle de cinéma du Quartier et une visite au musée du 3 ChA, un apéritif suivi de banquet rassembla les congressistes et leurs épouses dans les salons du Mess Sous-Officiers.

REMISE DES HURES

La traditionnelle cérémonie de remise des Hures fut organisée cette année à Eupen, le 3 décembre 1975.

Une prise d'armes présidée par le général-major Amerijckx, commandant la Division Mobilisation des Forces de l'Intérieur et Général circonscriptionnaire, se déroula à cette occasion sur la place Werth.

Après l'allocation du lieutenant colonel Bertrand, Chef de Corps, le drapeau fut présenté aux recrues. La cérémonie se poursuivit par la prestation de serment de l'aumônier de réserve Margraff, du sergent Reuter et par la remise de distinctions honorifiques à l'adjudant-chef Vandemeersche et au 1^{er} sergent-major Gennen.

Il fut ensuite procédé à la remise des Hures aux jeunes Chasseurs Ardennais par les anciens. Un défilé, conduit par la Musique des Forces de l'Intérieur, clôtura la cérémonie qui fut suivie d'un vin d'honneur offert par la ville d'Eupen. Au cours de celui-ci eut lieu l'échange de cadeaux-souvenirs entre M. Panckert, bourgmestre, et le Chef de Corps, le lieutenant-colonel Bertrand.

De nombreuses hautes autorités avaient tenu à relever de leur présence cette cérémonie et à témoigner ainsi de leur fidélité et leur amitié au 3 ChA.

PETITES NOUVELLES

1. Le 3 ChA célébrera ses Fastes régimentaires à Vielsalm les 29 et 30 avril 1976.
 2. La 10^e Marche du Souvenir et de l'Amitié se déroulera cette année d'Arlon à Vielsalm du 1^{er} au 4 juillet 1976.
- L'arrivée des marcheurs dans les camps se fera le mercredi 30 juin 1976.

LE 3 ChA EN DEUIL

Décès du colonel e.r. COLPAERT, ancien Chef de Corps.

Le colonel e.r. Colpaert, ancien chef de Corps du 3 ChA est décédé inopinément à Tervuren, le 14 janvier 1976. Il était né à Dison le 6 décembre 1911. Le colonel Colpaert a commandé le 3^e Régiment de Chasseurs Ardennais du 1^{er} décembre 1959 au 10 janvier 1962. Il fut ensuite attaché militaire, naval et de l'air près de l'Ambassade de Belgique à Moscou.

Une nombreuse délégation du 3 ChA conduite par le chef de Corps, le lieutenant-colonel Bertrand, assista aux funérailles qui furent célébrées à l'église Saint-Jean à Tervuren, le 19 janvier. Le colonel Colpaert a commandé le 3^e Régiment de Chasseurs Ardennais du 1^{er} décembre 1959 au 10 janvier 1962. Il fut ensuite attaché militaire, naval et de l'air près de l'Ambassade de Belgique à Moscou.

Le colonel e.r. Colpaert était titulaire des distinctions honorifiques suivantes :
Croix de Commandeur de l'Ordre de Léopold II, Officier de l'Ordre de Léopold, Officier de l'Ordre de la Couronne, Croix Militaire de 1^{re} classe, Médaille commémorative du règne Albert 1^{er}, Médaille commémorative de la guerre 40-45, Médaille commémorative du prisonnier de guerre 40-45.

La Fraternelle s'associe au 3 ChA pour renouveler ses vives condoléances à Madame Colpaert et à sa famille.

FETE DE SAINT-ELOI

Fidèle à la tradition, le personnel de Maintenance et leurs familles ont dignement fêté leur patron, Saint Eloi, le 11 décembre 1975 au Quartier Ratz. L'office religieux dans les ateliers fut suivi d'un apéritif et d'un banquet dans les salons du mess Sous-Officiers.

FETE DE SAINT-NICOLAS

La traditionnelle fête de Saint-Nicolas, à l'intention des enfants des membres du cadre du 3 ChA, fut organisée au Quartier Ratz le 5 décembre 1975 dans la soirée. Pas moins de 86 enfants accompagnés de leurs parents assistèrent à la séance de cinéma qui fut suivie d'un goûter organisé dans les salons du mess Sous-Officiers. Au cours de ce goûter, le Grand Saint remit ses jouets et friandises à chaque enfant.

FETES DE FIN D'ANNEE AU QUARTIER

a) Noël
A l'occasion de la Noël, une messe de minuit fut chantée dans la chapelle du Quartier par l'aumônier Margraff. Cet office religieux fut suivi par de nombreuses familles du 3 ChA qui se retrouvèrent ensuite toutes au mess Sous-Officiers pour déguster le «Boudin de Noël».

Juste avant minuit, les différents gardes reçurent la visite du chef de Corps, le lieutenant-colonel Bertrand, de l'adjudant de Corps, l'adjudant-chef Vandemeersche, et du 1^{er} sergent-major Gennen, accompagnés de leurs épouses qui remirent un cadeau à chaque Chasseur Ardennais de service.

b) Nouvel-An

Un réveillon dansant fut organisé par les sous-officiers dans leur Mess. Ils n'étaient pas moins de 80 pour fêter dignement la Saint-Sylvestre. A minuit, la même visite qu'à Noël fut rendue aux différents gardes.

LE 3 ChA A SKI

Les abondantes chutes de neige de fin janvier 1976 ont permis à nos Chasseurs Ardennais de s'initier et de s'adonner à un sport favori de nos confrères du 7 BCA, à savoir le ski de fond ou ski de grande randonnée. Cet exercice d'un genre nouveau remporta un grand succès chez tous les participants.

APPUI A D'AUTRES ORGANISMES

PRESTATIONS DIVERSES

- Le 3 ChA a formé en décembre 1975 : 79 recrues et en février 1976 : 71 recrues pour le compte du CI N° 1.
- Pour l'année 1975, un total de 529 recrues a été formé au 3 ChA pour le compte du CI N° 1.
- Le 3 ChA a fourni un détachement d'honneur avec drapeau à Andenne le 21 janvier 1976 pour les funérailles de M. Javaux.
- Le 3 ChA a fourni son appui à un rappel d'instruction du COR/Liège au Quartier Ratz du 5 au 7 mars 1976.

GARDE A ZEEBRUGGE

Le 3 ChA a assuré la garde à Zeebrugge du 4 au 13 décembre 1975.

EXERCICE «BLACK ARDENNE»

Dans le cadre du parrainage du COR/Mons, le 3 ChA a organisé du 5 au 7 décembre 1975 l'exercice «BLACK ARDENNE» à l'intention des officiers de réserve. Cet exercice national ne rassembla pas moins de 100 officiers de réserve qui rejoignirent le Quartier Ratz le 5 décembre 1975 dans la soirée, qui fut consacrée à des rappels théoriques. La journée du 6 décembre 1975 se déroula à Lagland avec une démonstration CRAC organisée par l'EI, des tirs LAW et HAFLA, un lancement de la grenade à fragmentation contrôlée et la mise en œuvre d'explosifs. La nuit du 6 au 7 décembre 1975 se déroula un exercice d'infiltration dans la forêt d'Anlier. Cet exercice se termina par le franchissement de la Sûre sur des moyens de fortune. Le 7 décembre 1975, après un dépôt de fleurs au monument des 3 et 6 ChA par le lieutenant-colonel de réserve Biloq, président du COR/Mons, un apéritif suivi de banquet clôtura ce rappel qui, de l'avis de tous, fut un succès et a fait l'objet d'un reportage de deux pages dans l'hebdomadaire «VOX» des Forces Armées.

(suite en page 16)

LES NOUVELLES REDUCTIONS SUR LES CHEMINS DE FER ET LES VICINAUX

Les dispositions d'application de la mesure, annoncées en deux endroits dans notre précédent bulletin, pour l'octroi d'une réduction de 50% sur les chemins de fer, les vicinaux et les bateaux de la Régie des Transports maritimes, en raison de services patriotiques, nous sont parvenues un rien trop tard pour pouvoir être insérées dans notre dernier bulletin. Toutefois, elles ont été largement répandues dans la presse, et nos sections ont été dotées immédiatement de formulaires qu'on ne trouvait plus dans les gares, et ce, à la diligence de notre actif secrétaire national-adjoint.

Rappelons, aussi simplement et clairement que possible, les catégories de nouveaux bénéficiaires car à notre sens, le communiqué officiel était mal rédigé parce qu'il reprenait tous les bénéficiaires de réductions, anciens et nouveaux, ce qui a jeté la confusion parmi les intéressés et conduit certains titulaires, déjà, de cartes de réduction à en solliciter à nouveau.

Sont donc venus s'ajouter aux invalides de guerre, aux combattants de 1914/1918, aux PP de plus d'un an, aux PG de quatre ans au moins, aux membres des Forces belges de Grande-Bretagne comptant au moins un an de service, aux invalides civils à 25% au moins, aux officiers de réserve, etc... tous les autres titulaires d'un statut de reconnaissance nationale, c'est-à-dire :

- 1) Les combattants militaires, porteurs de la carte des états de services. Cela signifie notamment tous ceux qui ont participé à la campagne de 1940, ou ont appartenu à l'Armée belge après le 3 septembre 1944 et jusqu'au 8 mai 1945, ainsi que les membres des Forces de Grande-Bretagne comptant moins d'un an de service;
- 2) Les prisonniers politiques non invalides, reconnus pour une période inférieure à un an;
- 3) Tous les résistants armés, quelle que soit la période reconnue;

- 4) Les agents et auxiliaires des Services de Renseignements et d'Action;
- 5) Les PG de moins de quatre ans, porteurs de la carte du PG (il n'y a donc pas d'exigence d'une captivité d'un an au moins, ainsi que cela a été écrit par erreur);
- 6) Les veuves de guerre et les veuves d'invalides de guerre titulaires d'une pension de réparation (la réversion de la rente ne suffit donc pas);
- 7) Les veuves de guerre des pays signataires du Traité de Bruxelles de 1952, résidant habituellement en Belgique;
- 8) Les résistants par la presse clandestine reconnus;
- 9) Les résistants civils, les réfractaires et les déportés non invalides;
- 10) Les veuves de victimes civiles de la guerre;
- 11) Les invalides civils de la guerre à 10%, au moins;
- 12) Les marins de la marine marchande ayant navigué, durant un an au moins, pendant la guerre 1940/1945.

Pour obtenir la réduction, il suffit de remplir un formulaire vert et de le renvoyer à l'organisme indiqué sur ledit formulaire, c'est-à-dire notamment le ministère de la Défense nationale pour les combattants et tous ceux qui sont assimilés aux militaires; le ministère des Finances pour les veuves, et le ministère de la Santé publique pour les prisonniers politiques, déportés, réfractaires, etc...

Il faut s'armer de patience car des dizaines de milliers de demandes sont en cours d'examen. Les intéressés recevront normalement, d'abord, une carte provisoire valable jusqu'au 31 décembre 1976, puis une carte définitive.

ANCIENS NUMEROS DU BULLETIN

Le secrétaire de la section d'Arlon, A. Collette, souhaiterait compléter sa collection du bulletin. Lui manquent :

- 6^e année, n° 2 - juillet 1951
- 15^e année, n° 3 - 3^e trimestre 1960
- 15^e année, n° 4 - 4^e trimestre 1960
- N° 54 - 3/4^e trimestres 1961
- N° 60 - 1963
- N° 61 - 1964

Qui pourrait l'aider ?

Le même dispose d'un certain nombre d'anciens numéros qu'il tient à la disposition des demandeurs éventuels :

- 3^e année, n° 3 - 3^e trimestre 1948 (2 ex.)
 - 6^e année, n° 1 - avril 1951 (1 ex.)
 - 9^e année, n° 2 - 2^e trimestre 1954 (14 ex.)
 - 9^e année, n° 3 - 3^e trimestre 1954 (2 ex.)
 - 9^e année, n° 4 - 4^e trimestre 1954 (1 ex.)
 - 10^e année, n° 1 - 1^{er} trimestre 1955 (2 ex.)
 - 10^e année, n° 2 - 2^e trimestre 1955 (1 ex.)
 - 11^e année, n° 2 - 2^e trimestre 1956 (2 ex.)
 - 11^e année, n° 3 - 3^e trimestre 1956 (2 ex.)
 - 11^e année, n° 4 - 4^e trimestre 1956 (2 ex.)
 - 12^e année, n° 1 - 1^{er} trimestre 1957 (3 ex.)
 - 12^e année, n° 2 - 2^e trimestre 1957 (3 ex.)
 - 12^e année, n° 3 - 3^e trimestre 1957 (1 ex.)
 - 13^e année, n° 2 - 2^e trimestre 1958 (3 ex.)
 - 13^e année, n° 3 - 3^e trimestre 1958 (2 ex.)
 - 14^e année, n° 1 - 1^{er} trimestre 1959 (3 ex.)
 - 14^e année, n° 2 - 2^e trimestre 1959 (3 ex.)
 - 15^e année, n° 2 - 2^e trimestre 1960 (1 ex.)
 - 15^e année, n° 4 - 4^e trimestre 1960 (1 ex.)
 - N° 56 - 2^e trimestre 1962 (1 ex.)
 - N° 59 - 1963 (1 ex.)
 - N° 64 - 1965 (1 ex.)
- La plupart des numéros suivants (65 à 102) en plus ou moins 10 exemplaires.

Demandes à adresser directement à

Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5
6702 ATTERT.

Joindre timbres pour réponse et frais d'envoi, s.v.p.

La vie au 3 ChA

(suite de la page 15)

PASSAGES

- 1 Sgt Maj Noël au CI N° 1 le 16 février 1976.
- Cpl-chef Maron au 4 (BE) PI Div Saint-Vith le 23 mars 1976.

NOMINATIONS

Le 1^{er} novembre 1975 :

- au grade de sous-lieutenant dans le cadre de réserve, les sous-lieutenants miliciens Malaïse, Depreter.
- au grade de sergent dans le cadre de réserve, les sergents miliciens Ross, Brigmann, Spoden, Theissen.
- le 26 décembre 1975, au grade de major dans le cadre d'active, le capitaine-commandant Vrolix.
- le 27 décembre 1975, au grade de lieutenant dans le cadre de complément, le sous-lieutenant Gogge.

COMMISSIONNEMENT

- au grade de sous-lieutenant milicien, à la date du 1^{er} février 1976, l'adjudant COR Warichet.

- au grade de sergent milicien :
 - à la date du 1^{er} janvier 1976, les CSOR Schlinnertz, Bertinchamps, François, Jacques, Molitor, Servatius, Gaspard, Jeanty, Thunus, Neysen, Ryelandt.
 - à la date du 1^{er} février 1976, les CSOR Nyssen, Bastin, Pierlot.
- au grade de caporal-milicien :
 - à la date du 1^{er} décembre 1975 : Ratz.
 - à la date du 1^{er} janvier 1976 : Janssen, Vormberg, Lenges, Pauels, Dubois, Seffer, Reuter, Arens, Knues.

PRESTATION VOLONTAIRE D'ENCADREMENT POUR OR

- le 15 décembre 1975 : SLt Huyben (1^{er} année)
- le 29 janvier 1976 : SLt Dengis (4^e année)
- le 21 février 1976 : SLt Gudenkauf (3^e année)
- le 1^{er} mars 1976 : SLt Médecin Tourbach (2^e année)

ADMISSION DANS LA CATEGORIE DES SOUS-OFFICIERS DE COMPLEMENT

A la date du 30 janvier 1976 : Ser. SOM Held.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

- les Palmes d'Or de l'ordre de la Couronne au caporal-chef Nicolas;
- la Croix Militaire de 2^e Classe au lieutenant-colonel Bertrand;
- la Croix de Chevalier de l'ordre de Léopold II au major Vrolix;
- les Palmes d'or de la Couronne aux adjudants Müller et Capelle;
- la Médaille d'or de l'ordre de Léopold II au 1 sergent-major Cansse;
- la Décoration Militaire de 1^{re} classe au 1 sergent Boulangé;
- la Décoration Militaire de 2^e classe au sergent Klein.

CHEVRONS D'ANCIENNETE

- A la date du 1^{er} novembre 1975, le second chevron d'ancienneté au 1 sergent Martin;
- A la date du 1^{er} décembre 1975, le premier chevron d'ancienneté aux Cpl VC Dahmen et au Sdt VC Paquet.

ARRIVEES

Adjudants COR Lhoist et Desplanque le 31 décembre 1975 venant de PFI.